



Stéphane Lauzon

Député fédéral/MP
Argenteuil-Papineau-des-Collines

Ottawa

180, rue Wellington,
Bureau 623
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Lachute

505, avenue Béthany
Bureau 204
Lachute, Québec
J8H 4A6

Buckingham

104, rue MacLaren Est
Bureau 201
Gatineau, Québec
J8L 1K1



Objet : Tarifs américains – Information sur les mesures fédérales offertes aux entreprises

Madame, Monsieur,

Les nouveaux droits de douane imposés par les États-Unis représentent un défi important pour plusieurs entreprises canadiennes, particulièrement celles qui exportent vers le marché américain, qui utilisent des intrants provenant des États-Unis ou dont les chaînes d'approvisionnement sont étroitement intégrées au marché nord-américain.

Au cours des derniers jours, j'ai entrepris de communiquer avec plusieurs entreprises d'**Argenteuil-Papineau-des-Collines** afin de mieux comprendre les répercussions de cette situation sur leurs activités, leurs travailleurs et leurs projets d'investissement. Le gouvernement du Canada a annoncé, le 25 août, **7,5 milliards de dollars en mesures nouvelles et bonifiées** pour soutenir les entreprises, les travailleurs et les employeurs touchés par les droits de douane américains. Ces mesures s'ajoutent aux programmes fédéraux déjà mis en place depuis le début des perturbations commerciales. Je souhaite donc vous transmettre un aperçu des principales ressources qui pourraient être pertinentes pour votre entreprise.

Initiative régionale de réponse tarifaire – Développement économique Canada

L'**Initiative régionale de réponse tarifaire (IRRT)** s'adresse notamment aux PME manufacturières touchées négativement par les perturbations commerciales. À compter de septembre, le programme sera bonifié de **1,5 milliard de dollars** à l'échelle canadienne. Le plafond des contributions non remboursables passera de **1 million à 3 millions de dollars** et pourra notamment inclure du soutien pour des besoins démontrés en liquidités. L'aide destinée aux besoins de liquidités pourra atteindre **2 millions de dollars**. Au Québec, cette initiative est administrée par **Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC)**.

Banque de développement du Canada – BDC

Un nouveau volet de **500 millions de dollars** sera ajouté au programme **Pivoter pour se propulser** de la BDC afin d'aider les entreprises directement touchées par les droits de douane qui subissent des pressions sur leurs flux de trésorerie. Les prêts pourront varier de **250 000 \$ à 5 millions de dollars**, avec notamment des paiements d'intérêts seulement pendant une période pouvant atteindre 36 mois. L'accès aux programmes tarifaires de la BDC sera également élargi : le revenu annuel minimal requis sera abaissé à **1 million de dollars**. Des programmes ciblés sont également disponibles pour les entreprises des secteurs de **l'acier, de l'aluminium et de la foresterie**.

Fonds de diversification pour un Canada fort

Le gouvernement investira 2 milliards de dollars supplémentaires dans le nouveau Fonds de diversification pour un Canada fort. Cette initiative vise notamment les entreprises touchées par les tarifs qui disposent de projets prêts à démarrer et qui souhaitent adapter leurs activités, investir ou diversifier leurs marchés. Les agences de développement régional participeront à la réception et au tri des projets.

Soutien au maintien des emplois

Un nouveau **Programme de maintien à l'emploi et de réorientation de la**

main-d'œuvre regroupera et simplifiera différentes mesures destinées aux employeurs confrontés à un ralentissement de leurs activités. Il visera notamment à aider les entreprises à **maintenir leurs employés en poste** pendant une période temporaire de perturbation. Des sommes pouvant atteindre **1 000 \$ par participant** pourront également être offertes pour certains frais de formation et coûts administratifs.

Exportation et diversification des marchés

D'autres programmes fédéraux pourraient également être pertinents selon la situation de votre entreprise. **CanExport PME** peut notamment offrir une contribution pouvant atteindre **50 000 \$**, couvrant jusqu'à 50 % de certaines dépenses admissibles, afin d'aider une entreprise à développer des marchés internationaux où ses ventes sont actuellement faibles ou inexistantes.

Exportation et développement Canada (EDC) offre également différents outils aux entreprises exportatrices, notamment en matière de financement, d'assurance contre les défauts de paiement, de gestion du risque de change et de diversification des marchés.

Autres possibilités de financement

Le **Programme de financement des petites entreprises du Canada** facilite également l'accès au financement auprès d'institutions financières participantes. Une entreprise admissible peut obtenir jusqu'à 1 million de dollars sous forme de prêt à terme, notamment pour financer des immeubles, de l'équipement ou certaines améliorations, ainsi qu'une marge de crédit pouvant atteindre 150 000 \$. Des plafonds particuliers s'appliquent selon la catégorie de dépenses. Pour les entreprises agricoles et agroalimentaires, **Financement agricole Canada** offre également des mesures particulières pour les entreprises touchées par les perturbations commerciales.

Pour les grandes entreprises

Le gouvernement a également assoupli les modalités du **Crédit pour les grandes entreprises touchées par les droits de douane**, un programme de financement destiné aux grands employeurs confrontés à des besoins importants de liquidités.

Votre entreprise est touchée?

Chaque entreprise vit une situation différente. **Il appartient donc à l'entreprise de communiquer directement avec l'organisme responsable du programme afin de vérifier son admissibilité et, le cas échéant, de présenter une demande.**

Mon équipe peut toutefois vous transmettre de l'information sur les programmes fédéraux disponibles et **vous orienter vers les organismes et ressources appropriés**, notamment Développement économique Canada pour les régions du Québec, la Banque de développement du Canada ou Exportation et développement Canada.

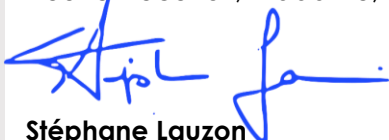
Je souhaite également continuer à entendre directement les entreprises de notre circonscription afin de mieux connaître les répercussions des tarifs sur notre économie régionale. Si vous êtes touchés, je vous invite à nous faire connaître notamment :

- l'importance du marché américain pour votre entreprise;
- les produits que vous exportez ou importez;
- les répercussions des tarifs sur vos coûts et vos commandes;
- les impacts sur votre production, vos investissements et vos travailleurs;
- les principaux défis auxquels votre entreprise doit maintenant faire face.

Ces renseignements nous permettront de brosser un portrait plus précis des conséquences de la situation commerciale actuelle sur les entreprises et les emplois de notre région. Notre circonscription compte des entreprises dynamiques et innovantes dans les secteurs du bois, du papier, de l'acier et de l'aluminium, de l'électronique, du plastique, de la fabrication et dans plusieurs autres domaines.

Dans cette période d'incertitude, il est important que nos entreprises **connaissent les ressources qui sont à leur disposition et sachent vers quels organismes se tourner**. Je vous invite donc à consulter les programmes qui correspondent à votre situation et à communiquer directement avec les organismes responsables afin de connaître les critères d'admissibilité et les modalités de présentation d'une demande.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les plus sincères.



Stéphane Lauzon
Député fédéral
Argenteuil-Papineau-des-Collines